

Jeudi 21 mars 2024

**PREFECTURE DE MAYOTTE**  
**Monsieur François-Xavier BIEUVILLE**  
**Préfet de Mayotte**  
**Avenue de la préfecture**  
**97600 MAMOUDZOU**

**Copie :**

- **monsieur Ben Issa Ousséni,**  
**président du Conseil départemental**  
**de Mayotte ;**
- **les maires de Mayotte pour appui**

**Objet : l'état déplorable de routes à Mayotte suite aux travaux sur le réseau d'eau potable liés à la gestion de la crise de l'eau**

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir **réaliser enfin la réfection des routes de Mayotte**. Cela évitera qu'un accident plus grave ne se produise et économisera de l'argent au contribuable mahorais sur le coût exorbitant d'entretien des véhicules dont le coût d'achat est déjà lui-même prohibitif sur notre île.

En effet, depuis le 2023 et pour répondre à la crise de l'eau, l'Etat a payé et engagé un certain nombre de travaux d'urgence sur le réseau d'eau potable. Des tranchées ont été réalisées un peu partout sur le territoire :

- sur la route nationale 1 entre Bouyouni et Koungou
- sur la route nationale 2 entre Ouangani et Sada
- sur la route CCD 1 entre Mtsangamouji et Tsingoni
- sur la route CCD5 entre Sada et Chirongui
- etc.

Est-il nécessaire de rappeler que l'état déjà déplorable des routes de Mayotte qui, en temps normale, avant même les travaux précipitait l'usure des véhicules, ce qui entre forcément en ligne de compte dans le coût excessif de l'utilisation des véhicules ? Les professionnels tiennent d'ailleurs certaine compte de l'état des routes dans leurs offres de location longue durée souvent inaccessibles pour le commun des mortels à Mayotte. A titre d'exemple, un véhicule électrique compacte loué avec option d'achat environ 250€/mois en métropole se retrouve proposé selon des termes similaires à 750€/mois à Mayotte ! Les concessionnaires de Mayotte ne proposent d'ailleurs pas d'offre de reprise de véhicule sachant qu'un véhicule neuf qui roule 2 ans à Mayotte présente les caractéristiques de vieillissement du même véhicule ayant roulé au moins 6 ans en métropole.

Cela fait environ **une année que les chantiers sur le réseau d'eau potable ont commencé** dans le département. La population s'est résignée pendant des mois entre les feux tricolores qui étaient éparpillés partout et rendaient extrêmement difficile la circulation en journée comme en soirée ; et les tranchées ouvertes pendant plusieurs mois sur la chaussée, ce qui, outre le danger patent pour les usagers de la route et la santé (respiration de poussière permanente), **a accéléré l'usure des véhicules.**

Alors qu'il n'y a plus de travaux depuis plusieurs mois, les tranchées n'ont été que grossièrement refermées. La circulation pour tout type de véhicule demeure chaotique et dangereuses sur une partie conséquente du réseau routier de Mayotte, notamment sur les tronçons listés ci-dessus sans prétention d'exhaustivité.

Pendant les travaux les habitants de Poroani, Miréréni (Chirongui) et Malamani ont supporté les poussières sans protester.

La traversée du village de Koungou demeure encore aujourd'hui la plus chaotique. En plus de l'état absolument déplorable de la chaussée, un nuage de poussière quasi permanent règne dans le village. Les commerçants commencent à se plaindre de cette condamnation dont ils ont fait l'objet de fait malgré eux, alors que pour vivre, ils doivent continuer leur commerce parfois de denrées alimentaires dans ce nuage de poussière permanent.

### **Jusqu'à quand l'Etat compte-t-il condamner les citoyens de Mayotte à vivre de crise en crise ?**

Après les crises naturelles de l'épidémie de Covid et celle des tremblements de terre dus à la naissance de Fani Maoré ; **devons-nous encore nous résigner à vivre une nouvelle crise des routes défoncées ?** Une crise des routes défoncées créée de toute pièce pour répondre à la crise de l'eau, elle-même en partie générée par la crise migratoire (et donc démographique) qui a déjà grandement contribué à créer la crise sécuritaire. Pourtant, à la différence des deux premières, la crise migratoire, la crise de l'eau, la crise sécuritaire et maintenant la crise des routes défoncées sont tout sauf l'œuvre de la nature ! Elles ont été créées par les autorités.

A l'instar de la demande de démantèlement du camp de Cavani par les habitants, l'Etat va-t-il attendre que la population à bout et désespérée se mette une nouvelle fois à bloquer les routes **juste pour que les routes soient refaites suites aux travaux engagés ?**

Il nous semble que cela ne soit souhaitable pour personne, **d'autant qu'il n'y a rien d'extraordinaire à remettre en état une route après travaux.**

Par conséquent, **nous vous demandons de bien vouloir engager urgemment la réfection des routes** en veillant à ce que le travail ne soit pas bâclé par les entreprises. Il est urgent d'engager les travaux puisqu'en juillet toutes les entreprises seront fermées et en leur état actuelle, les routes ne tiendront pas une nouvelle saison des pluies.

Nous demandons également à l'Etat et au Conseil départemental de Mayotte **d'agir sur les leviers nécessaires (bouclier qualité prix et octroi de mer, etc.) en vue de réduire drastiquement le coup des pièces liées à la suspension et au freinage des véhicules à moteur, tout modèle confondu.** Il nous paraît en effet indispensable de faire baisser le coup de ses pièces qui ont souffert pendant plusieurs mois à cause de l'état déplorable des routes de Mayotte suite aux travaux sur le réseau d'eau potable pour répondre à la crise de l'eau. Les nouveaux tarifs réduits pourraient être applicable sur une durée raisonnable de quelques mois afin de permettre à ceux qui le souhaitent de faire la remise en état indispensable de leur véhicule.

Le président, Fatihou IBRAHIME